

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
TEGO® Variplus CA N

Désignation chimique:
Ketone-aldehyde condensation resin

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Utilisation industrielle

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany

Téléphone : +49 201 173 01

Télécopie : +49 201 173 3000

E-mail : productsafety-cs@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232
+49 2365 49 4423 (Fax)

Tox Info Suisse: Tel. 145
De l'étranger: +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH208: Contient (formaldéhyde). Peut produire une réaction

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

allergique.

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 Utilisation restreinte aux professionnels.

2.3 Autres dangers

Aucuns connus.

Données de PBT/vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants
Désignation chimique:

Ketone-aldehyde condensation resin

**3.1 Substances
 N° d'enregistrement
 REACH:**

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	0,1 - <0,25%	128-37-0	204-881-4	01-2119565113-46;	Toxicité Aquatique (Aiguë): 1; Toxicité Aquatique (Chronique): 1	#

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Classification: Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 1: H410;	Aucun(e)

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 6.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	
--	--	--

CLP: Règlement n° 1272/2008

RUBRIQUE 4 — Premiers secours
4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales:	enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
Inhalation:	Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises
Contact avec la Peau:	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux. En cas de contact avec le produit fondu, rafraîchir immédiatement à l'eau froide. Ne pas enlever le produit solidifié de la peau en le râclant.
Contact oculaire:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Ingestion:	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Protection individuelle des secouristes:	Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes:	Pas d'indications particulières.
Dangers:	Aucune information disponible.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Traiter les symptômes.
--------------------	------------------------

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone Vapeurs de Formaldéhyde Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

La poussière peut former un mélange explosif avec l'air. Éviter la formation de poussières. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart des sources d'ignition.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussières.

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Aucune information disponible.

6.1.2 Pour les secouristes:

Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques:

Aucune information disponible.

Ventilation locale/totale:

Aucune information disponible.

Conseil de manipulation en toute sécurité:

éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés. Éviter la formation et le dépôt de poussières.

Mesures à prendre pour éviter le contact:

Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions d'un stockage sûr:

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Température maximum de stockage: 30°C.

Matériaux d'emballage sûrs:

Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres recommandations.

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Type d'exposition	Valeurs Limites d'Exposition		Source
formaldéhyde	TWA		0,3 ppm	0,37 mg/m3	SUVA (01 2021) Date de Révision: révision 2021
	STEL		0,6 ppm	0,74 mg/m3	SUVA (01 2021) Date de Révision: révision 2021

Veillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 0,25 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 0,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 1,76 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Inhalation	Systémique, à long terme; 0,435 mg/m3	Toxicité à doses répétées
cyclohexanone	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à long terme; 0,25 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à court terme; 4 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 4 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à court terme; 1 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 1 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à court terme; 1,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Employés	Inhalation	Systémique, à court terme; 20 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Locale, court terme; 20 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Inhalation	Systémique, à court terme; 5 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Locale, long terme; 10 mg/m3	Toxicité à doses répétées
formaldéhyde	Population générale	Inhalation	Systémique, à long terme; 2,55 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 10 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Locale, long terme; 12 µg/cm2	Sensibilisation de la peau
	Employés	Inhalation	Locale, long terme; 0,375 mg/m3	Toxicité à doses répétées

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

	Population générale	Inhalation	Locale, long terme; 0,1 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Locale, long terme; 37 µg/cm ²	Sensibilisation de la peau
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à long terme; 4,1 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 240 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 102 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 9 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Locale, court terme; 0,75 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Inhalation	Systémique, à long terme; 3,2 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)

Valeurs de PNEC

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Prédateur	8,33 mg/kg	Oral.e.aux.es
	Aquatique (eau de mer)	0,02 µg/l	
	Terre	47,68 µg/kg	
	Station d'épuration	0,17 mg/l	
	Aquatique (eau douce)	0,199 µg/l	
	Sédiments (eau de mer)	9,96 µg/kg	
cyclohexanone	Sédiments (eau douce)	99,6 µg/kg	
	Station d'épuration	10 mg/l	
	Terre	0,03 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,003 mg/l	
	Aquatique (eau douce)	0,033 mg/l	
formaldéhyde	Sédiments (eau douce)	0,249 mg/kg	
	Sédiments (eau de mer)	0,025 mg/kg	
	Terre	0,2 mg/kg	
	Station d'épuration	0,19 mg/l	
	Aquatique (eau douce)	0,44 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	2,3 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,44 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	2,3 mg/kg	

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles Techniques Appropriés:

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité

Protection des Mains:

Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).

Temps de pénétration: 480 min

Épaisseur du gant: 0,2 mm

Informations supplémentaires: Utiliser des gants de protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être prises en considération séparément.

Protection de la peau et du corps:

vêtement de protection

Protection respiratoire:

En cas de formation des vapeurs/poussières: - en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P1

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

Mesures d'hygiène:	Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Contrôles environnementaux:	Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État:	solide
Forme:	Poudre. Granulés
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	non mesuré
Point de fusion:	75 - 120 °C
Point d'ébullition:	non mesuré
Inflammabilité:	non mesuré
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure:	non mesuré
Limites d'explosivité - inférieure:	non mesuré
Point d'éclair:	non mesuré
Température d'auto-inflammabilité:	non mesuré
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
pH:	Non applicable, substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Viscosité

Viscosité, dynamique:	non mesuré
Viscosité, cinématique:	non mesuré
Durée d'écoulement:	Aucune information disponible.

Solubilités

Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité (autre):	non mesuré
Taux de dissolution:	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	non mesuré
Stabilité de la dispersion:	Aucune information disponible.

Pression de vapeur:	non mesuré
Densité relative:	non mesuré
Densité:	1,1 - 1,2 g/cm ³ 20 °C

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

Densité apparente:	Aucune information disponible.
Tension de vapeur (air = 1):	non mesuré

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	non mesuré
Propriétés comburantes:	Non comburant
Propriétés pyrophoriques:	non mesuré
Corrosion des métaux:	Non corrosif pour les métaux.
Taux d'évaporation:	non mesuré

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
10.2 Stabilité chimique:	Le produit est stable sous des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.
10.4 Conditions à éviter:	Conserver à l'écart de la chaleur.
10.5 Matières incompatibles:	Comburant
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec la Peau:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact oculaire:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)**Ingestion**

Produit:	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
Composants: 2,6-di-tert-butyl-p-crésol	DL 50, Rat, Féminin, Masculin, > 6.000 mg/kg, OECD 401

Contact avec la peau

Produit:	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
Composants: 2,6-di-tert-butyl-p-crésol	DL 50, Rat, Féminin, Masculin, > 5.000 mg/kg, OECD 402

Inhalation

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Non toxique après exposition unique, Non applicable, Vapeur
Non toxique après exposition unique, Aucune information disponible.,
Poussière ou brouillard

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Non irritant, Non irritant

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Non irritant, OECD 404, Lapin

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Non irritant, Non irritant

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Non irritant, OECD 405, Lapin, (Analogie)

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Non sensibilisant

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol test Patch, Humain, N'est pas un sensibilisateur cutané.

Cancérogénicité

Produit: Aucune indication quant à un effet cancérogène.

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Pas d'indications de propriétés critiques

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Pas d'indications de propriétés critiques

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Pas d'indications de propriétés critiques

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Pas d'indications de propriétés critiques

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N**Risque d'Aspiration**

Produit: Non classé
Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Autres informations

Produit: Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**12.1 Toxicité:****Risques aigus pour l'environnement aquatique:****Poisson**

Produit: Aucune information disponible.
Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol CL 50, Danio rerio, 96 h, > 0,57 mg/l OCDE 203

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.
Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol CE50, Daphnia magna, 48 h, 0,48 mg/l OCDE 202
NOEC, Daphnia magna, 48 h, 0,15 mg/l OCDE 202

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.
Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): > 0,4 mg/l (Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.) taux de croissance

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.
Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol CE50, boue activée, 3 h, > 10.000 mg/l, OECD 209

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

Produit: Aucune information disponible.
Composants:
2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Toxicité pour les organismes terrestres

Produit: Aucune information disponible.
Composants:

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol NOEC, Oryzias latipes, 30 jr, 0,053 mg/l, OECD 210
Concentration minimale avec effet observé, Oryzias latipes, 30 jr, 0,14 mg/l, OECD 210

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol NOEC, Daphnia magna, 21 jr, 0,316 mg/l, OECD 211
NOEC, Daphnia magna, 21 jr, 0,069 mg/l, OECD 211
NOEC, Daphnia magna, 21 jr, 0,096 mg/l, OECD 211

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol CE50, boue activée, 3 h, > 10.000 mg/l, OECD 209

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Toxicité pour les organismes terrestres

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol 4,5 %, 28 jr, OECD 301 C, Le produit n'est pas biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: non mesuré

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol:

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Règlements UE****UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH:** Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:**

Désignation chimique	N° CAS	N° entrée
cyclohexanone	108-94-1	40
formaldéhyde	50-00-0	28

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications: Non applicable**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

RUBRIQUE 16 — Autres informations**Abréviations et acronymes:**

SMAK:	Suisse. VLEP. Valeurs limites sur le lieu de travail, selon la SUVA, telle qu'amendée.
SMAK / STEL:	Valeur Limite Court Terme
SMAK / TWA:	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA -

Nom du produit: TEGO® Variplus CA N

Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Informations de formation: Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

Informations de révision Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Avis de non-responsabilité: Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.